

## Comment optimiser votre CV ? Retour sur les fondamentaux, avec les conseils du cabinet de recrutement Robert Half

---

Le marché de l'emploi montre les premiers signes de la reprise, c'est le moment - plus que jamais - selon le cabinet Robert Half de revenir sur les fondamentaux du CV. Celui-ci est le tout premier contact avec un recruteur potentiel et surtout le sésame indispensable pour décrocher un entretien.

« *Dans un premier temps, un recruteur consacre moins de 40 secondes à la lecture d'un CV ! Ce document – indispensable – doit donc être rédigé avec soin, faire preuve de la plus grande clarté, rendre la candidature attrayante et renvoyer une image valorisante du candidat.* », souligne Guillaume Colein, Associate Director du cabinet Robert Half.

### 5 étapes incontournables

#### 1/ « Personnalisation et adaptation »

Pour chacune de vos réalisations, de vos expériences, il convient de décrire précisément et synthétiquement les compétences et les aptitudes mises en œuvre ainsi que les degrés de responsabilité endossés dans la conduite des projets menés.

Les compétences doivent précisément et parfaitement correspondre aux critères du poste/de la fonction visé(e) et aux attentes/besoins du recruteur (compétences techniques nécessaires à la réalisation de projets, expertises acquises, intégration dans une équipe, management de collaborateurs, proximité avec la culture d'entreprise, expérience/connaissance avérée du domaine d'activité...).

Comment adapter le contenu de son CV à chaque entreprise, à chaque poste ? Dans un premier temps, il convient de réviser son titre et le pavé 'objectif professionnel/compétences' pour « coller » avec le poste et l'entreprise visés. En fonction de l'annonce et de la fonction choisies, il faut insister sur certaines expériences et détailler certaines missions, responsabilités quitte à en minorer - voire en écarter - certaines.

#### 2/ Une présentation claire, synthétique et sans... aucune faute !

Gardez toujours en tête cette règle d'or : « *Privilégiez toujours l'efficacité !* ». Et « *faites-la transparaître dans votre CV qui doit être aéré, structuré, concis, précis et sobre* », insiste Guillaume Colein.

La question d'une présentation de votre expérience et de ses compétences selon un ordre chronologique ou thématique revient également. Pourquoi ne pas essayer les deux et comparer au final les deux CV réalisés ? Et tenter également une « version mix » qui alliera à la fois chronologie et compétences. Une comparaison de ces 3 versions sera une piste intéressante d'enrichissement de l'une ou de l'autre de ces versions, voire des trois !

Et gare à l'orthographe ! On le sait, mais dans la précipitation, bien trop souvent, 1 ou 2 fautes (voire plus..) peuvent surgir dans un CV, qui à elles seules sont susceptibles d'évincer un candidat qui aurait pu passer brillamment les entretiens pourtant ! Un seul mot d'ordre : relecture ! Il ne faut pas hésiter à solliciter un œil extérieur qui relira avec beaucoup de soin et chassera avec intransigeance les fautes ou les données difficilement compréhensibles.

#### 3/ « Dans le contexte actuel, ton dynamisme, ta souplesse et ton ouverture d'esprit tu entretiendras ! »

Toute entreprise raisonne actuellement en 'optimisation des coûts' et 'augmentation de la rentabilité'. « *Montrez dans votre CV que vous pouvez accompagner ces objectifs. Décrivez vos expériences sous l'angle du 'retour sur investissement' et de la 'valeur ajoutée'* », souligne Guillaume Colein. Pour cela, l'ajout de données chiffrées à la description d'expériences, une présentation axée sur les résultats obtenus et les solutions apportées sont autant de façons de se mettre en avant. Elles rassurent l'entreprise.

#### **4/ « Ton réseau, toujours tu cultiveras »**

Guillaume Colein est catégorique sur ce dernier point. « **Ne l'oubliez jamais : vos contacts, vos relations... peuvent potentiellement, à tout moment, vous donner une information significative, vous décrire une organisation ou même vous recommander auprès d'un employeur potentiel, alors entretenez votre contact avec eux. Et pas uniquement au moment d'une recherche d'emploi mais tout au long de votre parcours professionnel !** ».

En effet, recommandations et cooptation sont également des éléments qui peuvent rassurer fortement le recruteur. A tel point qu'à candidature équivalente, c'est ce 'petit plus' qui peut faire la différence... « **En France, une embauche sur deux se fait grâce aux réseaux 'traditionnels' et à la cooptation.** », rappelle Guillaume Colein.

#### **5/ « Et de la relance, tu feras... »**

Selon une précédente enquête que Robert Half avait mené en 2006 en Europe et aux USA, auprès de 1.500 Directeurs Financiers et DRH, 82% recommandent une relance dans les 15 jours après envoi du CV, 38% préconisent le courrier électronique et 33% conseillent l'appel téléphonique. C'est une preuve de motivation et d'intérêt indéniable. Les chiffres parlent d'eux-mêmes...